

## FICHE D'UN BÂTIMENT

## Identification

Cliquez sur l'image, pour une version agrandie.



Façade principale, rue Notre-Dame Est.  
©Denis Tremblay, 2005



L'édifice peu après sa construction, dans les années 1920 (photographie : Wm. Notman & Son)  
©Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman, VIEW-6480. Collaboration spéciale dans le cadre d'un partenariat.



Élévation, rue Notre-Dame Est.  
©Ville de Montréal, vers 1995.  
Cliquez sur le dessin pour une version agrandie.

Les termes précédés d'un ✖ sont définis au [glossaire](#).

<b>Nom du bâtiment :</b>	Édifice Ernest-Cormier
<b>Autres appellations :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Édifice Ernest-Cormier – Cour d'appel du Québec</li> <li>Conservatoires de musique et d'art dramatique</li> <li>Archives nationales du Québec</li> <li>Nouveau palais de justice</li> </ul>
<b>Adresses civiques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>100, <a href="#">rue Notre-Dame Est</a></li> <li>445, <a href="#">rue Saint-Gabriel</a> (façade latérale)</li> <li>450, <a href="#">rue Saint-Vincent</a> (façade latérale)</li> <li>87-97, <a href="#">rue Sainte-Thérèse</a> (façade secondaire)</li> </ul>
<b>Construction et modifications majeures :</b>	1922-1926/ 2002-2004
<b>Plans de localisation :</b>	<p style="text-align: center;"><a href="#">Afficher GoogleMaps</a>   <a href="#">Retour au plan de localisation</a></p>
<b>Caractères physiques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'étages : 4</li> <li>Matériau dominant : pierre</li> <li>Type de toit principal : plat</li> </ul> <p>Pour plus d'information sur les caractères physiques du bâtiment, veuillez consulter le relevé des <a href="#">caractères physiques</a>.</p>
<b>Pierre :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Pierre grise de Montréal [calcaire]</a>, de l'île Jésus (Laval); groupe géologique de Chazy.</li> <li>Soubassement et colonnes : granit gris de Stanstead, Cantons-de-l'Est (Québec).</li> </ul> <p>En l'absence d'une mention de confirmation, l'identification « <b>pierre grise de Montréal [calcaire]</b> » est présumée d'après l'apparence et l'époque d'utilisation.</p>

## Histoire du bâtiment

Cet édifice est construit entre 1922 et 1926 selon les plans des architectes Louis-Auguste Amos, Charles J. Saxe et Ernest Cormier. Il s'agit du premier contrat d'importance de ce dernier depuis son retour d'études à Paris. Néanmoins, il joue un rôle prépondérant dans la conception de l'édifice. Peu après son décès, en 1980, son nom sera donné à l'édifice afin de marquer l'importance de cet architecte dans la société québécoise.

Le projet est lancé en février 1920 lorsque le gouvernement du Québec sanctionne une loi sur la construction d'une deuxième « annexe » au palais de justice de Montréal. Vieux de près de 75 ans, le palais de justice alors en fonction ne suffit plus aux besoins d'une métropole en pleine expansion. De plus, n'étant pas à l'épreuve du feu, il met en péril les précieuses archives judiciaires qui s'y trouvent. Pour la construction du nouvel édifice, le gouvernement exproprie le quadrilatère situé en face du palais de justice, créant ainsi un des plus grands chantiers montréalais de l'époque. Une vingtaine d'immeubles sont détruits. Les travaux de fondation débutent en 1922 et la construction se poursuit jusqu'en 1926. Le nouvel édifice est relié au Vieux palais de justice par un tunnel sous la rue Notre-Dame.

À son inauguration le 22 novembre 1926, l'édifice compte des cours de justice avec salles d'audience, des dortoirs pour les jurés et des locaux pour la police et les prisonniers. Des bureaux pour les juges et les avocats de la Couronne ainsi que des bureaux d'enregistrement y sont aussi aménagés. De plus, dans les années 1930, 1940 et 1950, les premiers ministres du Québec y ont leur bureau.

En 1972, après la mise en fonction d'un nouveau palais de justice, l'édifice se libère. Les Archives nationales du Québec s'y installent de 1974 à 1987 et les conservatoires de musique et d'art dramatique de 1975 à 2001. À la suite de travaux de restauration effectués entre 2002 et 2005, l'édifice abrite la Cour d'appel du Québec à Montréal.



Élévation arrière, rue Sainte-Thérèse.  
©Ville de Montréal, vers 1995.  
Cliquez sur le dessin pour  
une version agrandie.



Élévation latérale gauche, rue Saint-Vincent.  
©Ville de Montréal, vers 1995.  
Cliquez sur le dessin pour  
une version agrandie.



Élévation latérale droite, rue Saint-Gabriel.  
©Ville de Montréal, vers 1995.  
Cliquez sur le dessin pour  
une version agrandie.

## Architecture

L'édifice, situé rue Notre-Dame, occupe un îlot entier, dans le secteur traditionnel des palais de justice. Une étroite marge de reculement le sépare du trottoir, tandis que des courettes intérieures laissent pénétrer la lumière. Le bâtiment rappelle le mouvement américain *City Beautiful* visant à donner ordre et cohérence aux paysages des centres urbains – un objectif jamais vraiment atteint dans le secteur faute de planification d'ensemble. L'édifice comprend quatre étages ouverts au public incluant l'étage de soubassement et le rez-de-chaussée surélevé. Il s'impose toutefois surtout dans son environnement urbain par ses larges dimensions et par sa colonnade en granit. Les murs en calcaire gris masquent quant à eux une structure en acier et en béton.

L'immense portique à quatorze colonnes évoque d'emblée un temple de l'Antiquité. L'ordre colossal qui lie deux niveaux, confère d'abord et avant tout une évidente monumentalité à l'édifice. Tout le vocabulaire architectural est classique. Le portique à quatorze colonnes doriques rappelle plus particulièrement la Rome antique. L'architecture de l'édifice s'inscrit tardivement dans le renouveau classique nord-américain lancé au tout début du XXe siècle. Il rappelle par la même occasion le néoclassicisme du Vieux palais construit au milieu du XIXe, lui-même un des derniers grands monuments néoclassiques montréalais. Cette conception puise dans les méthodes et les ressources documentaires de l'École des beaux-arts de Paris, où Cormier a étudié, mais un classicisme à l'antique aussi littéral est alors proprement nord-américain. Au cours des années 1920, l'éventail des styles en vogue s'élargit de sorte que l'approche retenue apparaît comme un choix d'autant plus délibéré.

Un tel classicisme faisant par surcroît usage du sévère ordre dorique paraît alors toujours approprié pour la Justice. La colonnade sans fronton évoque même un péristyle de basilique civile romaine où l'on traitait notamment les affaires judiciaires. De plus, l'hémicycle du porche dans-oeuvre, muni de hautes torchères et de portes de bronze, ne peut qu'impressionner le visiteur, ce qui est sans doute voulu. Dans les façades latérales, des portails au niveau du premier étage de soubassement soulignent la complexité fonctionnelle d'un tel palais de justice. À l'arrière, au deuxième étage de soubassement, on trouve des entrées de services, dont celle des fourgons fermée par de lourdes portes. Partout, d'abondantes fenêtres éclairent les salles d'audience, les bureaux et les autres locaux, même derrière la colonnade.

### Éléments décoratifs extérieurs significatifs

Sur la frise apparaît un long message en latin: *FRUSTRA LEGIS AUXILIUM QUÆRIT QUI IN LEGEM COMMITTIT* (« Celui qui viole la loi recherche en vain son secours »). Sur les portes de bronze de l'entrée centrale, six panneaux contiennent par ailleurs des bas-reliefs allégoriques, à l'antique, illustrant la Vérité, la Justice, le Jugement, le Code criminel, le Pardon et le Châtiment. Le panneau portant sur le Code criminel contient la maxime latine *DURA LEX, SED LEX* (« La loi est dure, mais c'est la loi »). Enfin, sur la façade principale et sur les façades latérales, des méandres en U, peut-être le plus simple des motifs décoratifs d'origine grecque, rappellent les fondements de la culture gréco-romaine tout en confirmant à l'évidence une volonté de simplicité extrême.

### Intérieur accessible au public

Le plan répond aux préceptes et recommandations enseignés à l'École des beaux-arts de Paris. Par exemple, la composition est symétrique, de part et d'autre d'un axe central qui offre un parcours monumental allant du trottoir à la salle des pas perdus en passant par l'hémicycle. Grâce à deux escaliers monumentaux, cet axe se prolonge jusqu'à la « cour du Banc du Roi », la cour d'appel de l'époque. La salle des pas perdus, parallèle à la rue Notre-Dame, offre un axe secondaire majeur, perpendiculaire au premier, qui mène à des axes tertiaires et à de grands escaliers circulaires reliés aux portails des façades latérales. Partout la lumière du jour rejoint les espaces couramment utilisés, conformément à un autre précepte des beaux-arts. À noter que le grand public peut entrer mais ne peut visiter les salles d'audience restaurées.

Le parti pris stylistique de l'extérieur se retrouve dans la salle des pas perdus avec ses arcades romaines et ses pilastres doriques engagés. Les murs et les parquets en travertin, ponctués de marbre gris, contribuent à l'effet général de sévérité, mais le plafond polychrome plus orné et plus sombre, davantage inspiré de la Renaissance que de l'Antiquité, fait contraste. Ce plafond est percé de trois coupoles en verre qui diffusent la lumière du jour sous des lanterneaux – on chercherait en vain de vrais dômes au-dessus de ce décor. Les lampes torchères et autres luminaires d'Edgar Brandt (de Paris) participent au jeu subtil des contrastes en ajoutant une touche Art déco intégrant des motifs égyptiens. On doit aussi à Brandt les grandes portes d'entrée en bronze dessinées par Cormier. Enfin, des balances et des glaives qui symbolisent la Justice ainsi que les armoiries du Québec et du Canada font partie intégrante du décor architectural.



L'entrée principale, rue Notre-Dame Est.  
©Denis Tremblay, 2009



Détail d'une grande porte de bronze de l'entrée.  
©Denis Tremblay, 2009



Entrée du greffe et accès à la salle d'audience principale.  
©Denis Tremblay, 2009



La salle des pas perdus.  
Photographie Gina Garcia, 2006.



Détails de la frise et du plafond, salle des pas perdus.  
Photographie Gina Garcia, 2006.



Salle d'audience principale.  
Photographie Gina Garcia, 2006.

## Construction initiale

* <b>Date de construction :</b>	1922-1926
* <b>Concepteur de la construction :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Louis-Auguste Amos (architecte) Informations concernant la <a href="#">carrière du concepteur</a></li> <li>▪ Ernest Cormier (architecte -- architecte principal) Informations concernant la <a href="#">carrière du concepteur</a></li> <li>▪ Charles Jewett Saxe (architecte) Informations concernant la <a href="#">carrière du concepteur</a></li> </ul>
* <b>Propriétaire constructeur :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gouvernement du Québec (propriétaire à partir de 1920) Pour le projet, le gouvernement du Québec acquiert une quinzaine de lots. Sauf exception, ils sont acquis entre les mois de mars et de mai 1920.</li> </ul>

### Commentaire sur la construction

Les sources donnent plusieurs dates de début de construction pour cet édifice. Nous retenons la date de 1922 puisque c'est à ce moment que les tests de sol sont terminés et que les travaux peuvent commencer. En effet, on découvre que le sol est instable en certains endroits au début de l'excavation, à la fin de l'année 1921. Des études sont aussitôt commandées, lesquelles sont complétées en janvier 1922. Les plans des fondations sont alors repensés de manière à solutionner ce problème. De plus, il



faut noter que l'excavation et les fondations ont commencé avant que tous les bâtiments du site n'aient été démolis, certains baux se terminant en juillet 1922.

## Fonction(s) d'origine et type particulier

* Fonction(s) spécifique(s) :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ cour de justice</li> <li>▪ affaires légales</li> </ul>
* Fonction(s) générale(s) :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ édifice public ou institution</li> </ul>

## \* Autres travaux – Modifications

Travaux 1 :	<p>Date des travaux : 2002-2004 Restauration ou recyclage du bâtiment.</p> <p>Restauration de l'édifice.</p>
* Concepteur :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lemay &amp; Associés (agence d'architectes)</li> </ul>

## Autres propriétaires ou locataires (sélectif)

Locataires :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Archives nationales du Québec (locataire de 1974 à 1987)</li> <li>▪ Conservatoires de musique et d'art dramatique (locataire de 1975 à 2001)</li> </ul>
--------------	--

## Protections patrimoniales du bâtiment

Le bâtiment est protégé en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, en vigueur depuis le 19 octobre 2012, par les statuts suivants :

- Immeuble patrimonial classé (2014-11-13).
- Situé dans le site patrimonial de Montréal (Vieux-Montréal) (déclaré). Anciennement un arrondissement historique (1964-01-08) (juridiction provinciale)

Le bâtiment est identifié aux documents d'évaluation du patrimoine urbain dans la catégorie suivante :

- Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle Vieux-Montréal (juridiction municipale)

## \* Numéros de référence

* Bâtiment :	0040-55-2874-00
* Propriété :	0040-55-2874 Fiche 1 de 1 sur cette propriété

## Pour plus d'informations...

Pour plus d'information sur l'histoire ou l'architecture du bâtiment, veuillez consulter les sources suivantes :

- [Beaupré et Michaud, Édifice Cormier](#)
- [Catalogue d'iconographie 1992](#)
- [Construction](#), 20, 10 (1927): 312-318
- [Contract Record, Court House Annex](#)
- [Contract Record, Montreal Court House](#)
- [CUM, Édifices publics](#), 180-183
- [Édifice Ernest-Cormier](#)
- [Gournay, Ernest Cormier \(1990\)](#), 35-37, 173
- [Inventaire \(1980-...\)- Dossiers](#), 14330-0216 100, rue Notre-Dame Est
- [Lauzon, Forget, Histoire du Vieux-Montréal](#), 235-236, 271, 273
- [Le Prix courant](#), 34, 22 (1921): 60
- [Lemire, Inventaire 1919-1959](#), 22
- [Massicotte, Nouveau palais](#)

- [Michaud, Oeuvres du temps](#), 89
- [Nantel, Palais de Justice](#)
- [Pinard, Montréal, histoire architecture](#), I, 193-198
- [Rémillard, Styles et bâtiments](#), 119, 172
- [Sources - Bâtiments 1840 à nos jours](#)
- [Ville de Montréal, Dossiers bâtiments](#), 100 rue Notre-Dame Est

| [Accueil](#) | [Index](#) | [Contactez-nous](#) |



Droits réservés.

Données mises à jour le 7 mai 2015